

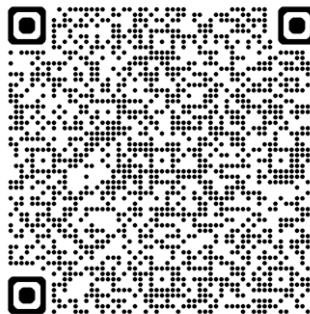
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année universitaire 2025-2026

1^{er} Cycle des Etudes Médicales DFGSM2, DFGSM3

Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales : avis favorable le : 07/07/2025

Responsables pédagogiques 1^{er} cycle des études médicales :
Catherine VAURS-BARRIERE
Cécile HENQUELL



ORGANISATION DU 1^{er} CYCLE DES ETUDES MEDICALES

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2011, les instances de l'Université sont saisies par le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales des propositions suivantes d'organisation de la 1^{ère} partie des Etudes Médicales.

Le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) sanctionne la première partie des études en vue du Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens. Il confère de plein droit le grade de licence (article D612-32-2 du code de l'éducation).

Les deux premiers semestres de la formation correspondent soit au Parcours Accès Spécifique Santé (PASS), soit à une première année de Licence Accès Santé (LAS1), soit à une deuxième année de Licence Accès Santé (LAS2) ; ces derniers étant régis par le décret et l'arrêté du 4 novembre 2019.

La réforme de l'accès aux études de santé (décret et arrêté 4 novembre 2019) mise en œuvre au cours de l'année universitaire 2020-2021, conduit à une diversification du niveau de connaissances des étudiants de DFGSM 2 selon la formation dans laquelle ils ont effectué leur première année (PASS, LAS 1 ou LAS 2). Cela nécessite l'instauration d'un régime adapté à chacun de ces parcours permettant une mise à niveau identique pour tous au cours du 1^{er} cycle des études médicales (DFGSM).

Les étudiants reprenant des études commencées dans le cadre d'une réglementation antérieure sont soumis à ces nouvelles dispositions.

Conseils de Perfectionnement

Un Conseil de Perfectionnement se réunit au moins une fois par année universitaire. Il débat :

- des résultats de l'évaluation de la formation, des enseignements et des stages par les étudiants,
- de la répartition des crédits européens au sein de chaque parcours de formation en accord avec les objectifs de la formation,
- des éventuelles modifications à apporter aux Modalités de Contrôle des Connaissances et compétences pour l'année universitaire suivante,
- de l'amélioration continue de la formation tout au long du contrat d'établissement.

Dispositifs crédits jours maladie, pour troubles menstruels et PSHE

DISPOSITIF « CREDIT JOURS MALADIE »

Après une première année universitaire d'expérimentation en 2024-2025, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, le dispositif de « crédit jours maladie » est pérennisé pour prendre en compte la difficulté des étudiants à obtenir un rendez-vous médical dans un délai raisonnable et pour éviter de générer des demandes de rendez-vous au Service de Santé Etudiant (SSE) et en médecine de ville dans le cas de maladies ponctuellement invalidantes ne nécessitant pas de soins.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux étudiants inscrits à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Tout étudiant concerné disposera ainsi d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs. L'étudiant active ce

dispositif en se signalant au service de scolarité dès son retour dans un délai maximal de 48h. Son absence à un enseignement ou à une évaluation continue est alors considérée comme justifiée.

Ce dispositif concerne l'ensemble des étudiants de l'EPE UCA y compris les établissements composantes Clermont Auvergne INP et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture – ENSACF.

DISPOSITIF « CREDIT JOURS POUR TROUBLES MENSTRUELS »

Après une première année universitaire d'expérimentation en 2024-2025, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, dans un souci d'instaurer une meilleure qualité de vie pour sa communauté étudiante et lui permettre de suivre ses études en toute sérénité, l'EPE UCA se mobilise en pérennisant un crédit jours pour troubles menstruels.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux personnes menstruées inscrites à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Ce dispositif concerne l'ensemble des étudiants de l'EPE UCA y compris les établissements composantes Clermont Auvergne INP et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture – ENSACF.

Les personnes menstruées disposeront ainsi d'une réserve de 10 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée. Elles activent ce dispositif auprès de leur scolarité et leur absence à un enseignement ou à une évaluation continue est alors considérée comme justifiée.

Pour bénéficier de ce dispositif, une déclaration sur l'honneur devra être déposée, au plus tard le 31 octobre sur l'outil dédié à cet effet. Une fois le dispositif activé, la personne menstruée s'engage à prendre rendez-vous dans les plus brefs délais auprès du Service de Santé Etudiant (SSE) pour bénéficier d'un accompagnement vers des soins adaptés.

L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire et pourra être reconduit l'année suivante pour la durée de la préparation du diplôme, sous réserve que la personne se soit engagée dans une démarche d'accompagnement médical auprès du SSE (si le dispositif expérimental est reconduit).

CREATION D'UN DISPOSITIF « CREDIT JOURS PSHE » (POLE SANTE HANDICAP ETUDIANTS)

La création du crédit jours PSHE (Pôle Santé Handicap Etudiants) à compter de la rentrée universitaire 2025-2026 vise à garantir une meilleure cohérence, traçabilité et lisibilité des absences occasionnelles autorisées dans le cadre des aménagements d'études et/ou d'examens soutenus par le Service Universitaire Handicap (SUH). Il ne s'agit pas de la création d'un nouveau crédit jours mais d'une transformation et d'une amélioration d'un dispositif existant en s'appuyant sur l'expérience de la gestion des crédits jours.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux personnes qui sont atteintes de handicap ou de pathologies de longue durée, évolutives, ayant un fort retentissement sur leur vie quotidienne et le bon déroulement de leurs études universitaires et qui sont inscrites à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Le crédit jour PSHE consiste en une autorisation d'absence sans justificatif aux enseignements et évaluations continues, plafonnée à 10 jours par année universitaire. Ces absences seront donc comptabilisées comme justifiées par les services de scolarité dans le respect des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences arrêtées. Ne sont pas concernées les périodes d'hospitalisation.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'étudiant doit prendre RDV auprès du médecin du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE). Le dispositif est activé sur avis médical du Service Université Handicap (SUH).

En cas d'absence, l'étudiant signale sur l'application dédiée à cet effet, accessible via l'ENT qu'il active un jour crédit PSHE pour justifier son absence. Si l'étudiant a utilisé l'ensemble des crédits jours PSHE et maladie, il est incité à reconsulter le SUH pour envisager un aménagement plus adapté.

L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire 2025-2026 et peut être activé à tout moment de l'année en cas de survenue d'un handicap ou d'une pathologie chronique nécessitant un aménagement

des études et/ou examens. Il pourra être reconduit l'année suivante, à condition de poursuivre la démarche d'accompagnement médical auprès du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE).

Ces dispositifs universitaires s'appliquent lors des stages hospitaliers de DFGSM3 (statut purement universitaire pour les étudiants en 1^{er} cycle).

Tout stage non validé pour jours maladie ou troubles menstruels devra être rattrapé.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Les enseignements conduisant au Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques et l'accomplissement de stages (en fin de 2^{ème} année et en 3^{ème} année de la première partie des études médicales).

Ils sont organisés par discipline sous forme d'unités d'enseignement (UE) articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun et les unités d'enseignement du parcours personnalisé réparties entre des unités d'enseignement optionnelles obligatoires et des unités d'enseignement libres choisies par l'étudiant sur des listes proposées par l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales ou par l'Université.

Les UE optionnelles obligatoires sont déterminées en début d'année universitaire pour chaque étudiant en fonction de son parcours antérieur : soit PASS, soit LAS 1, soit LAS 2 (ou LAS3). Les étudiants issus d'une passerelle bénéficieront d'un parcours personnalisé, déterminé par leur cursus antérieur et dans la limite de 6 ECTS. Ce parcours personnalisé devra s'inscrire dans l'un des parcours définis pour les PASS, LAS1 ou LAS2.

Des modalités pédagogiques spéciales (aménagement d'emplois du temps) pourront prendre en compte les besoins particuliers des étudiants pour les cas suivants : étudiants élus et/ou activement engagés dans la vie associative étudiante, sportifs de bon et haut niveau, étudiants chargés de famille, étudiantes enceintes, étudiants en situation de handicap temporaire ou permanent.

Pour toutes ces situations, un justificatif devra obligatoirement être fourni. La demande sera soumise à l'accord du responsable pédagogique de l'année d'études concernée.

I - Organisation des enseignements

- a. **Les enseignements du tronc commun** représentant 21 ECTS sont organisés conformément aux tableaux suivants :

TABLEAUX I et I bis (Semestre 3 et Semestre 4) : Validation des connaissances de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle des études médicales.

b. **Ateliers de sémiologie à la fin du Semestre 4**

L'objectif de ces ateliers est de mettre en pratique les enseignements théoriques de sémiologie et des différentes disciplines d'organes, par l'apprentissage de la conduite d'un interrogatoire clinique et la pratique d'un examen cardiologique, pulmonaire, neurologique, digestif, rhumatologique et ORL (2 séances d'ED de 2h/étudiant pour chacune de ces 5 thématiques, soit 20 heures au total).

La validation de cette UE (3 ECTS) est assujettie à la présence de l'étudiant à toutes les séances et à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 à une épreuve pratique lors de la dernière séance d'ED.

Toute absence non justifiée (dans la semaine suivant l'absence) et/ou une note < 10/20 entraînera un stage de rattrapage obligatoire dans un service clinique pendant 1 semaine au cours de l'été entre DFGSM2 et DFGSM3.

Les ateliers de sémiologie comprennent également l'ED 'The Move' de Neurologie au S3 (6 h), et l'ED 'La relation médecin-malade et la conduite d'entretien' de Psychiatrie en début de S5 (3h) (ED et validation par chacune des 2 disciplines).

c. **Stage d'initiation aux soins**

Il s'agit d'un **stage d'initiation aux soins** effectué sous la conduite de cadres infirmiers d'une durée de trois semaines, à temps complet et de manière continue, dans un même établissement hospitalier, durant l'été entre DFGSM2 et DFGSM3. Pendant ce stage, les étudiants sont également initiés aux principes de l'hygiène hospitalière.

Le choix des stages s'effectue selon le classement des étudiants établi à partir des résultats du tronc commun du Semestre 3.

Avant le stage, une formation théorique est organisée (fin Mai, après la 1^{ère} session d'examens) comprenant 3h30 de CM et 3h30 de TD par étudiant.

Le contrôle des connaissances est basé sur 2 éléments : 1) la présence aux TD et 2) la validation de l'épreuve écrite terminale de l'EC Hygiène de l'UE Agents Infectieux et Hygiène en DFGSM3. En cas d'absence au TD, l'étudiant devra se représenter aux TD l'année d'après (fin de DFGSM3). En cas d'échec à la première session de l'épreuve écrite dispensée en DFGSM3, une 2^{ème} session est organisée. Dans tous les cas, les MCCC de l'année s'appliquent.

d. **Sensibilisation à la prise en charge du handicap dans les parcours de soins**

Conformément à l'engagement pris lors de la signature de la charte Romain Jacob en octobre 2024 par les UFR de Médecine et des Professions paramédicales, de Pharmacie et d'Odontologie, une formation à la prise en charge des personnes vivant avec un handicap est mise en place. Elle comprend :

- 1/ En décembre, une journée de sensibilisation avec des conférences et tables rondes faisant intervenir des personnes vivant avec un handicap, des soignants, des aidants et des associations de patients ;
- 2/ En janvier, un stage de 2,5 jours dans un établissement médico-social accueillant des personnes vivant avec un handicap. Ce stage s'effectue en trinôme composé de 2 étudiants en médecine et d'1 étudiant en pharmacie dans une structure du territoire auvergnat.

Cette formation est obligatoire, et créditée de 1 ECTS.

Sa validation comprend :

- 1/ la présence obligatoire à la journée de conférences de décembre,

2/ la présence obligatoire aux 2,5 jours de stage, et

3/ la réalisation d'un rapport de stage (format court et standardisé fourni aux étudiants) qui sera validé par une note supérieure ou égale à 10/20.

e. Les enseignements du parcours personnalisé

Ils sont organisés conformément aux tableaux suivants (Annexes A et B, 1, 2 et 3).

Chaque étudiant devra valider obligatoirement 18 crédits (9 crédits au Semestre 3 et 9 crédits au Semestre 4), répartis entre les UE optionnelles obligatoires définies en fonction du parcours d'entrée (entre 0 et 9 crédits par semestre) et les UE optionnelles proposées par l'UFR, l'UCA et le Parcours Recherche.

Les unités d'enseignement librement choisies ou libres sont listées aux annexes 1, 2, et 3.

Les étudiants peuvent choisir 1 UE libre et une seule par semestre (voir Annexe 3).

Les étudiants peuvent choisir 1 UE Master par semestre (voir Annexe 2) au cours de l'année. Seul un étudiant qui est admis en 2ème année de l'école de l'INSERM suite au concours, est autorisé à suivre plus d'1 UE de Master / semestre en tant qu'unités d'enseignement librement choisies ou libres.

Ce parcours ne pourra pas être modifié en cours d'année et devra être déterminé au 15 Octobre 2025.

f. Validation de l'AFGSU

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU), un enseignement obligatoire sera dispensé en fin de DFGSM2.

La dispensation de l'AFGSU est assujettie à la présence obligatoire à l'ensemble de la formation (équivalent de 4 demi-journées).

g. Parcours recherche délivrant une équivalence de Master 1 (délibération CFVU n°2021-09-21-04 du 21 septembre 2021)

La validation d'un Master 1 est proposée à tout étudiant souhaitant approfondir ou compléter ses connaissances en vue d'une orientation vers la recherche et/ou d'un poste hospitalo-universitaire en suivant un Parcours Recherche qui lui permettra d'accéder à un Master 2.

Le Parcours Recherche doit être constitué de :

- la validation de 9 crédits ECTS de Master 1 (note obtenue à chaque UE $\geq 10/20$) du domaine Sciences, Technologies, Santé, mentions « Sciences du Médicament », « Santé Publique », « Microbiologie », « Biologie Santé », « Traitement du signal et des Images » et « Ingénierie de la santé » obligatoirement choisies dans le tableau Annexe 2.

- la validation d'un stage recherche de 8 semaines minimum (validant 12 ECTS) dans un laboratoire labellisé évalué par un rapport écrit et un exposé oral devant un jury d'au moins trois membres dont la composition est arrêtée par les responsables du parcours recherche. Cette soutenance sera effectuée lors de l'une des deux périodes prévues à cet effet soit en avril, soit fin septembre-début octobre de l'année d'inscription pendant laquelle a été effectué le stage.

- la validation du deuxième cycle des études médicales (DFASM).

La validation de cette équivalence Master 1 sera formalisée par une attestation qui octroiera les 60 crédits d'une mention de Master. Ce parcours qui représente une réelle formation à la recherche permet dans des conditions qui sont fixées par l'Université l'accession à une deuxième année de master à orientation recherche (annexe de l'arrêté du 22 mars 2011).

Les étudiants titulaires d'un Master ou d'un diplôme équivalent peuvent demander à être dispensés d'une UE de master de 3 crédits pour un semestre de leur choix au cours du DFGSM (Diplôme de formation générale en sciences médicales) ou du DFASM (Diplôme de formation approfondie en sciences médicales). Ils sont alors crédités des 3 ECTS correspondants.

h. Ecole de l'INSERM

En DFGSM2, les étudiants en médecine qui le souhaitent peuvent postuler au cursus proposé par l'Ecole de l'INSERM.

S'il est admis à l'Ecole de l'INSERM suite au concours, un étudiant doit faire valoir à la fin de son 1^{er} cycle des études médicales 18 ECTS acquis par le biais de la validation d'UE de Master (réparties sur DFGSM2 et DFGSM3).

Aussi, les étudiants qui font la démarche de déposer un dossier de candidature à l'Ecole de l'INSERM en début DFGSM2 doivent suivre durant DFGSM2 au moins 1UE Master 1 / semestre (S3 et S4), voire 2. Ils complèteront leurs parcours en DFGSM3 s'ils sont reçus au concours en fin de DFGSM2.

Ces UE de Master 1 seront prises au titre des UE optionnelles librement choisies ou libres.

II - Organisation des épreuves

▪ **1^{ère} session :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites anonymes, de contrôles continus (**2 évaluations minimum**) ou d'épreuves orales.

▪ **2^{ème} session** (session de rattrapage) :

Une session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

L'étudiant doit repasser à la 2^{ème} session tous les éléments constitutifs (EC) ou UE non validés.

Le jury final aura lieu en septembre afin d'intégrer les résultats de la 2^{ème} session des UE de Master éventuellement choisies au sein des « UE librement choisies ».

III - Validation de l'année

Pour le tronc commun :

- **Toute note strictement inférieure à 10/20 à un élément constitutif (EC) ou une UE est éliminatoire.**

Pour le parcours personnalisé :

- **Pour les UE optionnelle(s) obligatoire(s), toute note strictement inférieure à 8/20 est éliminatoire. L'étudiant devra alors se présenter à la 2^{ème} session des UE défaillantes < 8/20.**
- **Pour les UE librement choisies / libres / Master 1, il n'y pas de note éliminatoire.**
- **En revanche, si le tronc commun n'est pas validé, l'étudiant sera ajourné pour la ou les UE librement choisie/libre/Master 1 avec une note < 10/20. Il devra alors se présenter également à la 2^{ème} session de ces UE librement choisie/libre/Master 1.**

En cas de non-validation à la session initiale :

Une session de seconde chance est proposée aux étudiants ajournés n'ayant pas validé leur année en session initiale (avant la rentrée universitaire suivante), avec les modalités suivantes :

- L'inscription des étudiants à toutes les UE non validées pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20 est automatique (sauf UE optionnelle obligatoire si note > ou = à 8/20). La note obtenue annule et remplace la note de session initiale, qu'elle soit inférieure ou supérieure.

- Les notes de TP et d'épreuves de CC ≥ 10 sont conservées en cas de non-validation d'UE, de semestre ou d'année.

- Les modalités des examens de seconde chance sont identiques à celles des examens de l'évaluation initiale mais peuvent également être remplacées par une épreuve orale.

- Un semestre est validé à condition d'avoir obtenu une moyenne du semestre supérieure ou égale à 10/20 et aucune note éliminatoire.

- L'année est validée à condition d'avoir obtenu les deux semestres.
- La validation d'un élément constitutif (EC) ou d'une UE (si pas d'EC), d'un semestre ou d'une année d'études entraîne l'acquisition et la capitalisation des crédits correspondants.

Redoublement

Il faut avoir obtenu la totalité des enseignements théoriques, pour poursuivre ses études dans l'année supérieure.

Néanmoins, le passage de la 2^{ème} année à la 3^{ème} année de DFGSM pourra être autorisé pour tout étudiant ayant au maximum 3 dettes sur l'ensemble de son année (Tronc commun et Parcours Personnalisé). Une dette correspond à un EC d'une UE ou une UE (si pas d'EC).

Ces dettes devront obligatoirement être validées à la fin du DFGSM3 pour passer en deuxième cycle (DFASM1).

Les redoublants de DFGSM2 pourront valider, par anticipation, **une UE de DFGSM3 par période au cours de leur année.**

Jury

Un jury est nommé pour l'année d'études, et pour chaque semestre qui la compose, par le Président de l'Université sur proposition du Doyen-Directeur de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session pour chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des semestres, et de la validation de l'année, en appliquant les règles de compensation définies.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est organisée semestriellement, **la participation des étudiants est obligatoire.** Ce suivi s'appuie sur des questionnaires permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé.

TABEAU I
SEMESTRE 3

2^{ème} ANNEE DU 1^{er} CYCLE DES ETUDES MEDICALES : DFGSM2

Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements							Coordonnateurs des UE
						Enseignement théorique					Enseignement pratique		
						Écrit						Période examens	
Total	CM	TD	TP	QR	QROC	QCM	Durée	Coef					
REIN et VOIES URINAIRES*	3	16 h											
EC Histologie	1		3h		1h	EVT QR et/ou QROC et/ou QCM	2h			Décembre		Pr AE HENG Dr L VERONESE	
EC Sémiologie néphrologique	2			4h				1					
Sémiologie urologique			6h		1.5								
Sémiologie Radiologique			2h		0.5								
APPAREIL LOCOMOTEUR	3	16h											
EC Physiologie	1		4h			EVT QR et/ou QROC et/ou QCM	2h			Décembre		Pr S BOISGARD	
EC Sémiologie médicale	2			4h				1					
Sémiologie chirurgicale			2h	4h				1.5					
Sémiologie Radiologique				2h				0.5					
SEMILOGIE GENERALE*	2	10h	8h	2h		EVT QROC et/ou QCM	1h	1	Décembre		Pr M ANDRE		
SYSTEME NEUROSENSORIEL et PSYCHIATRIE	7	48h											
EC Morphologie (anatomie)	1,5		17h			EVT QROC et/ou QCM	3h			Décembre		Pr I JALENQUES	
EC Morphologie (histologie)	0,5		4h	1h30									
EC Sémiologie psychiatrique	2,5			15h30									
EC Sémiologie neurologique	2,5			8h		ED The move EVT QROC et/ou QCM EVT QROC et/ou QCM		0,6					
Sémiologie radiologique				2h				2,4					
TISSU SANGUIN et SYSTEME IMMUNITAIRE*	4	25h30				EVT QR et/ou QROC et/ou QCM	1h30 (45 min / EC)			Décembre		Pr B EVRARD Pr M BERGER	
EC hématologie	2		2h30	7h									
EC Immunologie + Histologie	2		9h	6h	1h								
ANGLAIS	2	16h			16h	EVC : - expression orale - test écrit EVT : compréhension orale finale		0.20 0.20 0.60	Décembre		Mme LL RIBAUD		
I / Total tronc commun	21	131h30	49h30	80h	2h								
II / Parcours personnalisé (Annexe A)	9												
TOTAL Semestre 3	30												

*UE mutualisées (tout ou partie) avec études de maïeutique

EVT : Evaluation terminale ; EVC : Evaluation continue

Toute épreuve d'examen sous forme de QCM sera corrigée selon le barème de l'EDN.

ANNEXE A

Parcours Personnalisé S3 (a+b)

Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements							Coordonnateurs UE
						Enseignement théorique						TP	
		Écrit						Période examens	Coefficient				
		Total	CM	TD	TP	QR	QROC			QCM	Durée	Coefficient	
a/ UE optionnelles obligatoires déclinées de a1 à a10 selon les filières d'entrée dans les études en santé													
a1/ Parcours LAS 1 autre que Biologie-Chimie													
UE La Cellule - bases	3	20 h	5h	15h		EVT : QROC et QCM		1h	1	Décembre		Pr P GUEIRARD Dr D BALESTRINO	
UE Anatomie Membres – Rachis (UE 1 Bloc spé Médecine PASS)	3	20 h	19h	1h		EVT : QROC et/ou QCM		1h	1	Octobre		Pr L SAKKA Pr M FILAIRE	
UE Biologie de la reproduction (UE 3 Bloc spé Médecine PASS) et UE Embryologie et Histologie Générales (UE 6 Bloc spé Médecine PASS)	3	17h 23h	15h 19h	2h 4h		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR.		30 min 1h	1 1	Octobre		Pr F BRUGNON – Dr H PONS Dr L VERONESE - Dr C GOUMY - Dr L GOUAS	
a2/ Parcours LAS1 Biologie-Chimie													
UE Anatomie Membres – Rachis (UE 1 Bloc spé Médecine PASS)	3	20 h	19h	1h		EVT : QROC et/ou QCM		1h	1	Octobre		Pr L SAKKA Pr M FILAIRE	
UE Biologie de la reproduction (UE 3 Bloc spé Médecine PASS) et UE Embryologie et Histologie Générales (UE 6 Bloc spé Médecine PASS)	3	17h 23h	15h 19h	2h 4h		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR.		30 min 1h	1 1	Octobre		Pr F BRUGNON – Dr H PONS Dr L VERONESE - Dr C GOUMY - Dr L GOUAS	
a3/ Parcours PASS Med/O ou Ma ou P													
UE La Cellule - bases	3	20 h	5h	15h		EVT : QROC et QCM		1h	1	Décembre		Pr P GUEIRARD Dr D BALESTRINO	
a4/ PACES	Non concernés												
a5/ Parcours LAS2 parcours Nutrition-Pharmacologie (LAS1) ou Parcours LAS2 (PASS O/P)													
UE Anatomie Membres – Rachis (UE 1 Bloc spé Médecine PASS)	3	20 h	19h	1h		EVT : QROC et/ou QCM		1h	1	Octobre		Pr L SAKKA Pr M FILAIRE	
UE Biologie de la reproduction (UE 3 Bloc spé Médecine PASS) et UE Embryologie et Histologie Générales (UE 6 Bloc spé Médecine PASS)	3	17h 23h	15h 19h	2h 4h		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR.		30 min 1h	1 1	Octobre		Pr F BRUGNON – Dr H PONS Dr L VERONESE - Dr C GOUMY - Dr L GOUAS	
a6/ Parcours LAS2 (LAS1) autres que Nutrition-Pharmacologie													
UE La Cellule - bases	3	20 h	5h	15h		EVT : QROC et QCM		1h	1	Décembre		Pr P GUEIRARD Dr D BALESTRINO	
UE Anatomie Membres – Rachis (UE 1 Bloc spé Médecine PASS)	3	20 h	19h	1h		EVT : QROC et/ou QCM		1h	1	Octobre		Pr L SAKKA Pr M FILAIRE	

UE Biologie de la reproduction (UE 3 Bloc spé Médecine PASS) * et UE Embryologie et Histologie Générales (UE 6 Bloc spé Médecine PASS) * pour LAS2 (PASS O/P) : uniquement 17h Biologie de la Reproduction (UE3)	3	17h 23h	15h 19h	2h 4h		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR.	30 min 1h	1 1	Octobre		Pr F BRUGNON – Dr H PONS Dr L VERONESE - Dr C GOUY - Dr L GOUAS
a7/ Parcours LAS2 autres que Nutrition-Pharmacologie (PASS Med/O ou Ma)											
UE La Cellule - bases	3	20 h	5h	15h		EVT : QROC et QCM	1h	1	Décembre		Pr P GUEIRARD Dr D BALESTRINO
a8/ LAS2 Nutrition-Pharmacologie (PASS Med/P ou O ou Ma) ou Parcours LAS2 autres que Nutrition-Pharmacologie (PASS Med/P)	Non concernés										
a9/ Parcours LAS2 (PASS Ma/O)											
UE La Cellule - bases	3	20 h	5h	15h		EVT : QROC et QCM	1h	1	Décembre		Pr P GUEIRARD Dr D BALESTRINO
UE Anatomie Membres – Rachis (UE 1 Bloc spé Médecine PASS)	3	20 h	19h	1h		EVT : QROC et/ou QCM	1h	1	Octobre		Pr L SAKKA Pr M FILAIRE
a10/ Parcours LAS2 (PASS Ma/P)											
UE Anatomie Membres – Rachis (UE 1 Bloc spé Médecine PASS)	3	20 h	19h	1h		EVT : QROC et/ou QCM	1h	1	Octobre		Pr L SAKKA Pr M FILAIRE
b/ UE optionnelles (UE librement choisie ou UE Master1 ou UE libre Annexes 1, 2 et 3) Au choix et en complément d'UE optionnelles obligatoires pour totaliser 9 ECTS sur parcours personnalisé (soit de 0 à 9 ECTS)											
Total Parcours Personnalisé (a+b)	9										

Toute épreuve d'examen sous forme de QCM sera corrigée selon le barème de l'EDN.

Med : Médecine, Ma : Maïeutique, O : Odontologie, P : Pharmacie

TABLEAU I bis

2^{ème} ANNEE DU 1^{er} CYCLE DES ETUDES MEDICALES : DFGSM2

SEMESTRE 4

Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements							Coordonnateurs UE
						Enseignement théorique					TP		
		Écrit					Période examens	Coefficient					
		Total	CM	TD	TP	QR			QROC	QCM	Durée	Coefficient	
SYSTEME CARDIOVASCULAIRE*	4	18h											
EC Morphologie (histologie)	1			3h	1h	EVT QROC et QCM	2h	2.5	Mai		Pr G SOUTEYRAND		
EC Sémiologie clinique			12h										
Sémiologie radiologique	3		2h		0.5								
APPAREIL RESPIRATOIRE*	4	21h											
EC Morphologie (anatomie)	0,5		4h			EVT QR et/ou QROC et/ou QCM	1h	2.5	Mai		Dr V JULIAN Pr F COSTES		
EC Morphologie (histologie)	0,5		1h30	1h30									
EC Physiologie	0,5		4h										
EC Sémiologie clinique	2,5		8h										
Sémiologie radiologique			2h		0.5								
APPAREIL DIGESTIF	3	10h											
EC Morphologie (histologie-embryologie)	0,5			1h30		EVT QR et/ou QROC et/ou QCM	1h		Mai		Pr JM GARCIER		
EC Sémiologie médicale et chirurgicale	2,5		8h30										
TISSU SANGUIN – SEMIOLOGIE CLINIQUE*	4	21h	15h	6h		EVT QR et/ou QROC et/ou QCM	1h	1	Mai		Pr O TOURNILHAC Pr M BERGER		
ANGLAIS	2	16h		16h		EVC : écrit - EVT : expression orale		0,40 0,60	Avril		Mme LL RIBAUD		
ATELIERS DE SEMIOLOGIE	2	20h		20h		Validation sur présence et examen pratique		1	Mai		Pr G SOUTEYRAND		
SENSIBILISATION A LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP DANS LES PARCOURS DE SOINS	1	26h		6h	20h	Validation par présence journée de conférences + Rapport écrit		1	Fin février		Pr E COUDEYRE		
AFGSU	1	21h			21h	Présentiel		1	Mai/Juin		Pr A LAUTRETTE		
I / Total tronc commun	21	153h	43h	66h30	43h30								
II / Parcours personnalisé (Annexe B)	9												
TOTAL Semestre 4	30												

EVT : Evaluation terminale ; EVC : Evaluation continue

***UE mutualisée (tout ou partie) avec études de maïeutique**

Toute épreuve d'examen sous forme de QCM sera corrigée selon le barème de l'EDN.

ANNEXE B
Parcours Personnalisé S4 (a+b)

Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements							Coordonnateurs des UE
						Enseignement théorique						Enseignement pratique	
		Écrit						CC Coef					
		Total	CM	TD	T P	QR	QROC		QCM	Durée	Coef	Période examens	
a/ UE optionnelles obligatoires déclinées de a1 à a10 selon les filières d'entrée dans les études en santé													
a1/ Parcours LAS 1 autre que Biologie-Chimie													
UE Biochimie (UE 5 Bloc spé Médecine PASS)	3	15 h	13h	2h		EVT : QROC et QCM		45 min	1	Mai		Pr V SAPIN / Pr D BOUVIER	
UE Appareil Digestif (UE 1 Mineure santé LAS2)	3	29h30	22h	7h30		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR			1	Mai		Pr MA CIVIALE Pr JM GARCIER	
a2/ Parcours LAS1 Biologie-Chimie													
UE Biochimie (UE 5 Bloc spé Médecine PASS)	3	15 h	13h	2h		EVT : QROC et QCM		45 min	1	Mai		Pr V SAPIN / Pr D BOUVIER	
UE Appareil Digestif (UE 1 Mineure santé LAS2)	3	29h30	22h	7h30		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR			1	Mai		Pr MA CIVIALE Pr JM GARCIER	
a3/ Parcours PASS Med/O ou Ma ou P													
UE Appareil Digestif (UE 1 Mineure santé LAS2)	3	29h30	22h	7h30		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR			1	Mai		Pr MA CIVIALE Pr JM GARCIER	
a4/ PACES													
UE Appareil Digestif (UE 1 Mineure santé LAS2)	3	29h30	22h	7h30		EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR			1	Mai		Pr MA CIVIALE Pr JM GARCIER	
a5/ Parcours LAS2 parcours Nutrition-Pharmacologie (LAS1) ou Parcours LAS2 (PASS O/P)													
UE Biochimie (UE 5 Bloc spé Médecine PASS)	3	15 h	13h	2h		EVT : QROC et QCM		45 min	1	Mai		Pr V SAPIN / Pr D BOUVIER	
a6/ Parcours LAS2 (LAS1) autres que Nutrition-Pharmacologie													
UE Biochimie (UE 5 Bloc spé Médecine PASS)	3	15 h	13h	2h		EVT : QROC et QCM		45 min	1	Mai		Pr V SAPIN / Pr D BOUVIER	
a7/ Parcours LAS2 autres que Nutrition-Pharmacologie (PASS Med/O ou Ma)													
Non concernés													
a8/ LAS2 Nutrition-Pharmacologie (PASS Med/P ou O ou Ma) ou Parcours LAS2 autres que Nutrition-Pharmacologie (PASS Med/P)													
Non concernés													
a9/ Parcours LAS2 (PASS Ma/O)													
UE Biochimie (UE 5 Bloc spé Médecine PASS)	3	15 h	13h	2h		EVT : QROC et QCM		45 min	1	Mai		Pr V SAPIN / Pr D BOUVIER	

a10/ Parcours LAS2 (PASS Ma/P)										
UE Biochimie (UE 5 Bloc spé Médecine PASS)	3	15 h	13h	2h		EVT : QROC et QCM	45 min	1	Mai	Pr V SAPIN / Pr D BOUVIER
b/ UE optionnelles (UE librement choisie ou UE Master1 ou UE libre Annexes 1, 2 et 3) Au choix et en complément d'UE optionnelles obligatoires pour totaliser 9 ECTS sur parcours personnalisé (soit de 3 à 9 ECTS)										
Total Parcours Personnalisé (a+b)	9									

Toute épreuve d'examen sous forme de QCM sera corrigée selon le barème de l'EDN.

Med : Médecine, Ma : Maïeutique, O : Odontologie, P : Pharmacie

ANNEXE 1

Unités librement choisies ou libres de DFGSM2

Période validation	Intitulés des UE librement choisies	Nombre d'heures	Crédits	Validation	Période d'examens	Durée de l'épreuve	Professeurs RESPONSABLES
Semestre 3	Remédiation en Anglais	20h	3	Contrôle continu (expression / compréhension orale / écrite)	Décembre	/	E WALMACQ
Semestre 3	Imagerie de la biophysique à la clinique	20h	3	QCM et/ou QROC	Décembre	1/2h	Dr M CHANCHOU
Semestre 3	Médecine Langage et Surdit� (50 inscrits maximum)	20h	3	QCM et oral	Décembre	1/2h	Dr M PUECHMAILLE
Semestre 3	Sant� reproductive, causes et pr�vention de l'infertilit� (uniquement ex-PASS & ex-LAS2 (PASS M�decine))	20h	3	1 �preuve TP (0,2) 1 �preuve �crite QROC (0,8)	Décembre	1/2h	Dr H PONS
Semestre 3	M�ditation de pleine conscience : enseignement exp�rientiel et th�orique des effets sur la sant�	20h	3	Soutenance orale + questionnaire	Décembre	1/2h	Pr L GERBAUD
Semestre 3	Engagement p�dagogique �tudiant – Tutorat PASS ou LAS (places limit�es) *	20h	3	M�moire de 2 � 4 pages	Décembre		Pr JM GARCIER / Pr D BOUVIER
Semestre 4	Toefl (44 �tudiants max, S4 et S6)	20h	3	Contrôle continu (expression / compréhension orale / �crite)	Avril	3h45	LL RIBAUD
Semestre 4	Anatomie radiologique cervico-cranio-faciale	20h	3	QROC	Mai	1/2h	Pr JM GARCIER
Semestre 4	Dissection Anatomique (100 inscrits max)	20h	3	Sch�mas � compl�ter	Mai	1/2h	Pr M FILAIRE
Semestre 4	Dysfonctionnements cellulaires, signalisation et maladies	20h	3	QROC + QCM	Mai	45 min	Dr P GUEIRARD Dr D BALESTRINO
Semestre 4	M�ditation de pleine conscience : enseignement exp�rientiel et th�orique des effets sur la sant�	20h	3	Soutenance orale + questionnaire	Mai	1/2h	Pr L. GERBAUD
Semestre 4	Les m�tiers de la r�adaptation (40 inscrits maximum)	20h	3	QCM	Mai	1/2 h	Pr E COUDEYRE
Semestre 4	Engagement p�dagogique �tudiant – Tutorat PASS ou LAS (places limit�es) *	20h	3	M�moire de 2 � 4 pages	Mai		Pr JM GARCIER / Pr D BOUVIER
Semestre 3 ou 4	UE libre * (voir Annexe 3)		3				
Semestre 3 ou 4	UE MASTER (voir Annexe 2)	Voir Annexe 2	3 ou 6	Se reporter aux MCC de la mention du master choisi			Dr C. BARRIERE Pr P. POIRIER

* 1 seule UE autoris e par semestre

ANNEXE 2

Unités d'enseignement de Master 1 DFGSM2

Mention Master	Intitulé de l'UE	Responsable(s)	crédits ECTS	Semestre d'enseignement / vol horaire	Capacité d'accueil maximum (etud science+santé)	Année d'accueil (à partir de...) Modalités inscription	Contact mail responsable UE
BIOLOGIE SANTE (UFR Biologie)	<i>Gene expression regulation</i> ^S	E; Brasset	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	emilie.brasset@uca.fr
	<i>Developmental cell biology</i> ^S	A. KOCER	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	Ayhan.KOCER@uca.fr
	<i>Human Nutrition : Physiology and Metabolism</i> ^S	C. Malpuech-Brugère Farges MC	3	S1, 30h	105 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	corinne.malpuech-brugere@uca.fr
	<i>Cell Signaling</i> ^S	L. Morel	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription + entretien	laurent.morel@uca.fr
	<i>Intestinal microbiota, digestive system and pathologies</i> ^S	S. Blanquet	3	S1, 30h	85 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + CV + Lettre motivation	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
	<i>Intestinal Microbiota Nutrition Immunity</i> ^S	S. Blanquet	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Avoir suivi UE Intestinal microbiota, dig syst & patho !!! + Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
	<i>Infectious agents, inflammation & carcinogenesis</i> ^S	J. Delmas Dalmasso G.	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Julien.DELMAS@uca.fr
	<i>Cell interactions, differentiation & tumorigenesis</i> ^S	J. Drevet	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	joel.drevet@uca.fr
	<i>Cell biology & oncogenesis</i> ^S	C. Beaudoin	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	Claude.BEAUDOIN@uca.fr
	<i>Epigenetic regulations</i> ^S	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	<i>Genome stability & instability</i> ^S	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	<i>Musculoskeletal system: development, physiology, pathologies</i> ^S	C. Guillet C. S	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	<i>Integration of nervous & endocrine systems</i> ^S	M. Martinez	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	a-marie.lefrancois-martinez@uca.fr
	<i>Neurophysiology</i> ^S	C. Courteix	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + entretien	Christine.COURTEIX@uca.fr
	<i>Neurodevelopment & Neurodegeneration</i> ^S	M. Begou	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	<i>Physiopharmacology of pain</i> ^S	L. Monconduit	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Lenaic.MONCONDUIT@uca.fr
<i>Nutrition, locomotor capacities and chronic diseases</i> ^S	C. Guillet Walrand S.	6	S2, 60h	35 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr	
Qualité et sécurité microbiologique des aliments	S. Blanquet M. Rivollier	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr	
Fonctions Orales et Nutrition	V. Roger-Leroy M.A. Peyron	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	valerie.roger@uca.fr	
MICROBIOLOGIE (UFR Biologie)	Génétique et physiopathologie infectieuse	C. Forestier	3	S2, 27h	NON	3ème année Fiche d'inscription + entretien	christiane.forestier@uca.fr
SANTE PUBLIQUE (UFR Médecine)	Outils & méthodes en statistique & épidémiologie	L. Gerbaud	9	S1, 63h	10 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
	Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail	M.P. Sauvart-Rochat G. Boudet	3	S2, 34h	20 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr
	Méthodes en évaluation	L. Gerbaud B. Belgacem	6	S2, 85h	10 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
INGENIERIE DE LA SANTE (UFR Médecine)	Reproduction humaine : de la physiologie à la pathologie.	G Marteil Pons H.	3	S2, 30h	50 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + CV + lettre de motivation	Hanae.PONS-REJRAJI@uca.fr
SCIENCES DU MEDICAMENT (UFR Pharmacie)	Pharmacologie moléculaire	M. Begou	6	S1, 45h	40 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	Conception de nouveaux principes actifs, Etude de leurs voies métaboliques	V. Weber	6	S1, 45h	120 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + entretien	valerie.weber@uca.fr
	Initiation aux méthodologies de recherche clinique	C. Duale	3	S2, 36h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	Christian.DUALE@uca.fr
	Intéactions médicaments-cibles	P. Coudert	3	S2, 30h	170 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Pascal.COUDERT@uca.fr
	Neuropsychopharmacologie	S. Lolignier	3	S2, 30h	45 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	stephane.lolignier@uca.fr
TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES (EUPI)	Analyse de données médicales I et Machine Learning	L. Ouchchane	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Lemlih.OUCHCHANE@uca.fr

S UE enseignées en anglais / copie examen à rédiger en français

UE S1 --> * Inscription 1ere semaine de Septembre

UE S2 --> inscriptions à partir du 17 Novembre 2025

ANNEXE 3 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES * DFGSM2

Sont proposées à votre choix, les Unités d'Enseignement libres* suivantes :

INTITULES		NOMBRE d'ECTS	MODALITES DE VALIDATION		OBSERVATIONS
			DFGSM	UNIVERSITE	
HOP'ART		3	XX		
Approfondissement en langues Espagnol, Allemand		3	XX		
PROPOSEES PAR SUAPS et SUC** Activités sportives Activités culturelles		3	XX		
Participation active (membres du bureau) ***		3		XX	
Association à but pédagogique ATOUC CONF ACTES		3			
MEMBRES ELUS*** Associations étudiantes, Conseil de Gestion, ...		3			
FORMATEURS		3		XX	3 ECTS/semestre 6 si annuel
ENGAGES Cf Statuts définis par l'UCA (se référer au catalogue des UE transversales UCA)		3	XX		

* Il est accordé la possibilité de valider **une (et une seule) Unité**

d'Enseignement libre par semestre.

**** Les UE proposées par le SUAPS et SUC et qui demandent un engagement annuel doivent être choisies au S4 (note délivrée au S4 uniquement) et ne peuvent pas être validantes au S3.**

*** Concerne uniquement les membres du bureau restreint (Président, VP, secrétaire, trésorier, VP communication, VP Événement), à raison **d'une personne par poste**. Inscription possible pour les 2 semestres dès le S3 sur **Lettre de motivation et description poste/activité**. Soutenance individuelle (15 minutes à chaque semestre).

L'inscription à une UE libre doit être faite dès la rentrée à la fois en ligne (pour les UE du catalogue UCA), et complétée par le remplissage d'une fiche de choix à destination de la scolarité de l'UFR. Cette procédure doit être effectuée avant la date limite de dépôt communiquée en début d'année afin que les responsables pédagogiques valident les choix.

Les choix sont définitifs et ne peuvent être modifiés en cours d'année.

3^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES MEDICALES (DFGSM3)

En raison de la réforme R2C et afin d'augmenter les chances de réussite à l'EDN, la 3^{ème} année des études médicales comprend 2 semestres d'enseignement de DFGSM3 de septembre à début mai, puis une période d'enseignement anticipé de DFASM1 (4^{ème} année) en mai et juin. Le passage en DFASM1 (2^{ème} cycle des études médicales) est conditionné à la validation du DFGSM. Un échec de validation de la période anticipée de DFASM1 n'empêche pas le passage en 2^{ème} cycle en cas de validation du DFGSM, mais les épreuves non validées devront l'être au cours de l'année de DFASM1.

I - Organisation des Enseignements de DFGSM3

- a- Les enseignements théoriques sont organisés conformément aux tableaux II-1 (Semestre 5), II-2 (Semestre 6) et II-3 (période anticipée de DFASM1).

Pour les enseignements dont la présence est OBLIGATOIRE (TD Virologie, TD Génétique Médicale et stages cliniques) : En cas d'absence, l'étudiant devra déposer un justificatif d'absence écrit dans un délai de 72 heures auprès de l'enseignant responsable de cet enseignement et auprès du bureau de la scolarité. Ce dispositif n'est accepté que pour une seule absence / discipline.

Le non-respect de cette obligation conduit à être déclaré « défaillant », signifiant que le semestre ou l'année ne sont pas validés. L'étudiant n'a pas de résultat et se présentera aux examens de la 2^{ème} session.

b- Les enseignements du parcours personnalisé

Le parcours personnalisé est organisé conformément aux Tableaux Annexe C, Annexes 4, 5 et 6.

Chaque étudiant devra valider obligatoirement 12 crédits (6 crédits au Semestre 5 et 6 crédits au Semestre 6), répartis entre les UE optionnelles obligatoires définies en fonction du parcours d'entrée (entre 0 et 3 crédits au Semestre 5) et les UE optionnelles proposées par l'UFR, l'UCA et le Parcours Recherche.

Les unités d'enseignement librement choisies ou libres sont listées aux annexes 4, 5, et 6.

Les étudiants peuvent choisir 1 UE libre et une seule par semestre (voir Annexe 6).

Les étudiants peuvent choisir 1 UE Master par semestre (voir Annexe 5), soit au maximum 2 pendant l'année.

Seul un étudiant qui est admis en 2^{ème} année de l'école de l'INSERM suite au concours, est autorisé à suivre plus d'1 UE de Master / semestre en tant qu'unités d'enseignement librement choisies ou libres. Ce parcours ne pourra pas être modifié en cours d'année et devra être déterminé au 15 Octobre 2025.

c- Parcours Recherche délivrant une équivalence de Master 1 (délibération CFVU n°2021-09-21-04 du 21 septembre 2021)

La validation d'un Master 1 est proposée à tout étudiant souhaitant approfondir ou compléter ses connaissances en vue d'une orientation vers la recherche et/ou d'un poste hospitalo-universitaire en suivant un Parcours Recherche qui lui permettra d'accéder à un Master 2.

Le parcours Recherche doit être constitué de :

- la validation de 9 crédits ECTS de Master 1 (note obtenue à chaque UE $\geq 10/20$) du domaine Sciences, Technologies, Santé, mentions « Sciences du Médicament », « Santé Publique », « Microbiologie », « Biologie Santé », « Traitement du signal et des Images » et « Ingénierie de la santé » obligatoirement choisies dans le tableau Annexe 5.

- la validation d'un stage recherche de 8 semaines minimum (validant 12 ECTS) dans un laboratoire labellisé évalué par un rapport écrit et un exposé oral devant un jury d'au moins trois membres dont la composition est arrêtée par les responsables du parcours recherche. Cette soutenance sera effectuée lors de l'une des deux périodes prévues à cet effet soit en avril, soit fin septembre-début octobre de l'année d'inscription pendant laquelle a été effectué le stage.

- la validation du deuxième cycle des études médicales (DFASM).

La validation de cette équivalence Master 1 est formalisée par une attestation qui octroie les 60 crédits d'une mention de Master. Ce parcours qui représente une réelle formation à la recherche permet dans des conditions qui sont fixées par l'Université l'accès à une deuxième année de master à orientation recherche (annexe de l'arrêté du 22 mars 2011).

Les étudiants titulaires d'un Master ou d'un diplôme équivalent peuvent demander à être dispensés d'une UE de Master de 3 crédits pour un semestre de leur choix au cours du DFGSM ou du DFASM. Ils sont alors crédités des 3 ECTS correspondants.

d- Stages hospitaliers

- Périodes

Les stages se déroulent sur 5 jours à temps plein de 8 h 00 à 12 h 00 (ou 9 h 00 à 13 h) et 13 h à 17 h (ou 14 h à 18 h), à raison de 2 fois une semaine au Semestre 5 et 3 fois une semaine au Semestre 6.

- Organisation des stages

Les étudiants sont répartis dans des groupes, chaque groupe disposant d'un terrain de stage. Les groupes sont constitués par ordre alphabétique. Le numéro de groupe est attribué par tirage au sort. La présence en stage est obligatoire et attestée par le responsable du service d'accueil.

- Validation des stages hospitaliers

Les stages sont validés par une épreuve de mise en situation pratique de type ECOS (mini-ECOS de 5 minutes, 3 stations par étudiant), portant sur les 54 items d'apprentissage visés en DFGSM3 par le carnet de stage électronique. La validation est obtenue par une note supérieure ou égale à 10/20. En cas d'échec, l'étudiant repasse une épreuve de mini-ECOS dans un service clinique.

e- Validation de l'apprentissage clinique du DFGSM

Pour accéder en DFASM1, l'étudiant devra avoir **validé 105h de stage infirmier, 20h de stage dans un établissement médico-social accueillant des personnes vivant avec un handicap, 20h de stage en service sanitaire et 229h de stage clinique (29h en DFGSM2 et 200h en DFGSM3), soit 374 heures. Toute absence non justifiée à un stage (dans la semaine suivant l'absence) entraînera la réalisation d'un stage de rattrapage effectué entre le 15 mai et le 15 août de l'année en cours.**

En cas de non validation, les étudiants doivent redoubler leur année en accomplissant à nouveau tous les stages hospitaliers y afférant.

f- Service sanitaire

L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé. Le service sanitaire permettra de diffuser, partout sur le territoire, des interventions de prévention conduites par des étudiants.

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du Code de la Santé Publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète.

Cette action de prévention et de promotion de la santé dans le cadre du service sanitaire a pour but de permettre à l'étudiant de valider l'Unité d'Enseignement « Service Sanitaire ».

Elle comporte 2 parties. La première partie est la formation à l'action et a lieu pendant 2 semaines durant le Semestre 5 du DFGSM3. La deuxième partie : action de prévention à l'attention d'un public cible a lieu pendant 2 semaines durant le Semestre 6 du DFGSM3.

Le Service sanitaire se valide comme un stage avec une note /20 décomposée en 1) validation par le lieu de stage sur 10 points et 2) évaluation par les enseignants du rapport de stage fait par l'étudiant sur 10 points.

II – Organisation des épreuves de DFGSM3

▪ **1^{ère} session :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque période d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites anonymes, de contrôles continus (**2 évaluations minimum**) ou d'épreuves orales.

▪ **2^{ème} session (session de rattrapage) :**

Une session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

L'étudiant doit repasser à la 2^{ème} session tous les éléments constitutifs (EC) ou UE non validés.

Le jury final aura lieu en septembre afin d'intégrer les résultats des 2^{èmes} sessions des UE de Master éventuellement choisies en enseignement complémentaire.

III – Validation de l'année de DFGSM3

Pour le tronc commun :

- Toute note strictement inférieure à 10/20 à un élément constitutif (EC) ou une UE est éliminatoire.

Pour le parcours personnalisé :

- Pour les UE optionnelle(s) obligatoire(s), toute note strictement inférieure à 8/20 est éliminatoire. L'étudiant devra alors se présenter à la 2^{ème} session des UE défaillantes <8/20.
- Pour les UE librement choisies / libres / Master 1, il n'y a pas de note éliminatoire.
- En revanche, si le tronc commun n'est pas validé, l'étudiant sera ajourné pour la ou les UE librement choisie/libre/Master 1 avec une note <10/20. Il devra alors se présenter également à la 2^{ème} session de ces UE librement choisie/libre/Master 1.

- Si un EC (ou une UE si pas d'EC) comprend un enseignement pratique et si l'EC (ou l'UE) ne sont pas validés : Les notes de travaux pratiques supérieures ou égales à 10/20 sont acquises et reportées en seconde session. En cas de notes de travaux pratiques ou de contrôle continu inférieures à 10, l'étudiant doit repasser les épreuves de TP lors d'une 2^{ème} session.

En cas de non-validation à la session initiale :

Une session de seconde chance est proposée aux étudiants ajournés n'ayant pas validé leur année en session initiale (avant la rentrée universitaire suivante), avec les modalités suivantes :

- L'inscription des étudiants à toutes les UE non validées pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20 est automatique (sauf UE optionnelle obligatoire si note > ou = à 8/20). La note obtenue annule et remplace la note de session initiale, qu'elle soit inférieure ou supérieure.
- Les notes de TP et d'épreuves de contrôle continu supérieures ou égales à 10 sont conservées en cas de non-validation d'UE, de semestre ou d'année.
- Les modalités des examens de seconde chance sont identiques à celles des examens de l'évaluation initiale mais peuvent également être remplacées par une épreuve orale.

- Une période est validée à condition d'avoir obtenu une moyenne à la période supérieure ou égale à 10/20 et aucune note éliminatoire.

- L'année est validée à condition d'avoir validé chacune des trois périodes.

- La validation d'un élément constitutif ou d'une UE (si pas d'EC), d'une période ou d'une année d'études entraîne l'acquisition et la capitalisation des crédits correspondants.

Pour valider l'année de DFGSM3, l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir validé la totalité de l'enseignement théorique du Semestre 5 et du Semestre 6,
- Avoir validé les dettes éventuelles de DFGSM2
- Avoir validé les apprentissages cliniques
- Avoir obligatoirement répondu à l'évaluation en ligne des enseignements et des stages.

Redoublement

En cas de dette(s) portant sur l'enseignement de DFGSM2 ou sur les deux semestres de DFGSM3, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer en DFASM1 et devra redoubler.

Jury

Un jury est nommé pour l'année d'études, et pour chaque semestre qui la compose, par le Président de l'Université sur proposition du Doyen-Directeur de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales. Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session pour chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, des semestres, et de la validation de l'année, en appliquant les règles de compensation définies.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est organisée par période, **la participation des étudiants est obligatoire.** Ce suivi s'appuie sur des questionnaires permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé.

IV - Enseignement obligatoire par anticipation de 2 UE de DFASM1

a. L'enseignement théorique

L'enseignement des 2 UE (Cardiologie/Pneumologie et Neurologie /Ophtalmologie) est organisé conformément au Tableau II-3 sur la période de Mai/Juin. Les étudiants de DFGSM3 passeront obligatoirement ces 2 UE au titre de DFASM1.

Un séminaire ECG de cardiologie est organisé au début de la 3ème période de cours (durée de 4h décomptée dans le volume horaire de l'EC cardiologie).

b. Organisation des épreuves 1^{ère} session

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de la période d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites anonymes (sur tablettes). La présence à l'examen est obligatoire.

c. Organisation des épreuves 2^{ème} session

Une session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels. L'étudiant doit repasser à la 2^{ème} session tous les éléments constitutifs (EC) ou UE non validés.

d. Jury

Un jury est nommé pour ces 2 UE, par le Président de l'Université sur proposition du Doyen-Directeur de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales. Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session. Il se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, en appliquant les règles définies.

e. Validation

Une UE est validée à condition d'avoir obtenu une note > ou = à 10/20 à chacun des éléments constitutifs (EC) la composant. Toute note > ou = à 10/20 sera définitivement acquise et capitalisable.

Les UE de la période anticipée, si elles ne sont pas validées, constituent deux dettes n'empêchant pas le passage en DFASM1. Les étudiants qui n'auraient pas validé ces UE en fin de DFGSM3 devront les valider avant le passage en DFASM2.

TABLEAU II-1
Semestre 5

3^{ème} ANNEE DU 1^{er} CYCLE DES ETUDES MEDICALES : DFGSM3

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Crédits	Nbre d' heures	REPARTITION				Validation des enseignements								Coordonnateurs des U.E.	
							Enseignement théorique						Enseignement pratique			
			Écrit						Question réduct.	QROC	QCM	Durée	Coef	Période examen		Coef
			CM	TD	TP	e-learning										
SANTE –SOCIETE – HUMANITE	3						EVT : QCM et/ou QROC et/ou QR			1h30	1	Décembre		Pr L SAMALIN		
Psychologie médicale		14h	10h	2h		2h										
BON USAGE DU MEDICAMENT 2*	2	10h		10h			EVT : QCM			30 min	1	Décembre		Dr C CHENAF		
ENDOCRINOLOGIE – REPRODUCTION*	3	17h					EVT : QROC et/ou QCM et/ou QR			1h		Décembre		Pr I TAUVERON Pr F BRUGNON Pr JM GARCIER		
EC Anatomie des voies génitales	0.5			4h												
EC Sémiologie Endocrinologie	1		5h													
EC Reproduction	1.5		8h													
AGENTS INFECTIEUX – HYGIENE*	6	50h					EVT : QCM et QROC Epreuve travaux pratiques			1h15	0.80	Décembre	0.2	Pr C HENQUELL		
EC Virologie	2		12h	2h**												
EC Parasitologie	1,5			10h	2h***											
EC Hygiène	0,5			5h						1h						
EC Bactériologie	2			13h	6h***											
BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES	3	13h		13h			EVT : QCM et/ou QROC et/ou QR			1h	1	Décembre		Pr D BOUVIER		
ANGLAIS	2	12h		12h			EVC (vocabulaire et grammaire) EVT (compréhension orale)			15 min 1h30	0,40 0,60	Décembre		Mme S CODOGNET		
STAGES 1	5	80h				80h**								Pr J GAGNIERE		
I/ TOTAL TRONC COMMUN	24	196h	35h	71h	88h	2h										
II/ PARCOURS PERSONNALISE	6	UE Librement choisie (Annexe 4) et/ou UE MASTER 1 (Annexe 5) et/ou UE libres (Annexe 6)														
TOTAL Semestre 5	30															

*UE mutualisée (tout ou partie) avec études de maïeutique

Toute épreuve d'examen sous forme de QCM sera corrigée selon le barème de l'ECNi.

En cas d'évaluation continue (EVC), le nombre, la nature et la durée des épreuves sont données à titre indicatif.

** présence obligatoire aux TD / TP ou stages

*** uniquement sur inscription avant le 01/10/2025

ANNEXE C
Parcours Personnalisé S5 (a+b)

Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements							Coordonnateurs des UE
						Enseignement théorique					Enseignement pratique		
		Total	CM	TD	TP	QR	QROC	QCM	Durée	Coef	Période examens	CC Coef	
a/ UE optionnelle obligatoire déclinée de a1 à a2 selon les filières d'entrée dans les études en santé													
a1/ Parcours LAS 1 / PASS / PACES													
<u>UE Hormonologie (UE2 Mineure Santé LAS2)</u>	3	14 h	6h	7h	1h**	EVT : TD écrit QCM		30 min	0,2 0,8	Décembre		Pr V SAPIN	
a2/ Parcours LAS2													
Non concernés													
b/ UE optionnelles (UE librement choisie ou UE Master1 ou UE libre Annexes 4, 5 et 6) Au choix et en complément d'UE optionnelles obligatoires pour totaliser 6 ECTS sur parcours personnalisé (soit de 3 à 6 ECTS)													
Total Parcours Personnalisé (a+b)	6												

Toute épreuve d'examen sous forme de QCM sera corrigée selon le barème de l'ECNi.

**** présence obligatoire aux TP**

TABLEAU II-2
Semestre 6

3^{ème} ANNEE DU 1^{er} CYCLE DES ETUDES MEDICALES : DFGSM3

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Crédits	Nombre d' heures	REPARTITION				Validation des enseignements								Coordonnateurs des U.E.	
							Enseignement théorique						Enseignement pratique			
			Écrit						Question réduct.	QROC	QCM	Durée	Coef	Période examen		Coef
			CM	TD	TP	e-learning										
IMMUNO-PATHOLOGIE et IMMUNO-INTERVENTION	2	15h	8h	7h			EVT : QCM et/ou QROC et/ou QR			45 min			Mai		Pr JO BAY Pr B EVRARD	
NUTRITION*	1	12h	12h				QCM			30 min			Mai		Pr Y BOIRIE	
RETELEMENT CUTANE	1	10h	10h				QCM			1h30			Mai		Pr M D'INCAN	
GENETIQUE MEDICALE*	2	20h	12h30	7h30 **			EVT : QR et/ou QCM			2h			Mai		Pr F CORNELIS Dr C GOUMY Pr I CREVEAUX	
SANTE PUBLIQUE et MEDECINE LEGALE	3	18h								1h			Mai		Pr L GERBAUD Dr F ABRIAT	
EC Santé Publique	2		14h				EVT : QCM									
EC Médecine Légale	1		4h				EVT : QCM et/ou QROC									
BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE	3	19h								1h30			Mai		Pr F PENAULT-LLORCA Pr F CACHIN	
EC Anatomie pathologique	2	12h	8h	4h			EVT : QCM et/ou QROC et/ou QR									
EC Biophysique	1	7h	7h													
BIOMEDECINE QUANTITATIVE	1	9h	9h				EVT : QCM			1h			Mai		Dr L OUCHCHANE	
SANTE ENVIRONNEMENTALE	1	7h		1h		6h	QCM			30 min			Mars		Dr H CHABROLLES Dr Y BIDET	
SANTE NUMERIQUE	1	11h		3h		8h	QCM			30 min			Mars		Dr D. BARGER Dr L. OUCHCHANE	
ANGLAIS	2	12h		12h			EVC (production orale) EVT (compréhension écrite)			10 min 45 min	0,40 0,60		Avril/Mai		Mme S CODOGNET	
STAGES 2	4	120h			120h										Pr J GAGNIERE	
SERVICE SANITAIRE	3	50h			50h		Voir page 13				1				Pr L GERBAUD	
I/ TOTAL TRONC COMMUN	24	303h	84h30	34h30	170h	14h										
II/PARCOURS PERSONNALISE	6	UE Librement choisie (Annexe 4) et/ou UE MASTER 1 (Annexe 5) et/ou UE libres (Annexe 6)														
TOTAL Semestre 6	30															

*UE mutualisée (tout ou partie) avec études de maïeutique ;

** présence obligatoire aux TP/TD

TABLEAU II-3
Période anticipée DFASM1

3^{ème} ANNEE DU 1^{er} CYCLE DES ETUDES MEDICALES : ENSEIGNEMENT ANTICIPE DE DFASM1

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Crédits	Nombre d' heures	REPARTITION				Validation des enseignements				Coordonnateurs des U.E.
			CM	TD	TP	e-learning	Modalités Examen	Durée	Coef	Période examen	
<u>UE - CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE</u>							EVT* Cas cliniques en QRM - Questions isolées-QROC, question à menu déroulant, zones à pointer, Test de concordance de script	3h (1h30 par EC)	1	Juin	
EC Cardiologie et vasculaire	3	18h		18h							Pr P MOTREFF
EC Pneumologie Imagerie Thoracique	3	12h 2h		12h 2h							Pr F COSTES Dr C ROLLAND-DEBORD Pr L CASSAGNES
<u>UE - NEUROLOGIE ET OPHTALMOLOGIE</u>							EVT* : Cas cliniques en QRM - Questions isolées-QROC, question à menu déroulant, zones à pointer, Test de concordance de script	2h (1h30 pour neuro et 30 min pour ophtalmo)	1	Juin	
EC Neurologie, neurochirurgie Neuro-imagerie	3	12h 2h		12h 2h							Pr ML FANTINI
EC Ophtalmologie	1	6h		6h							Pr F CHIAMBARETTA
TOTAL Période 3	10	52h									
Total tronc commun semestre 6	24	335h									
TOTAL semestre 6 (Periode 2 + Periode 3)	30										

*La validation des enseignements s'effectuera par informatique (sur tablettes)

Annexe 4

Unités librement choisies ou libres DFGSM3

Période validation	Intitulés des UE librement choisies	Nombre heures	Période d'examen	Validation	Durée de l'épreuve	Crédits	Professeurs RESPONSABLES
Semestre	Remédiation en anglais	20h	Décembre	Contrôle continu (expression / compréhension orale / écrite)	/	3	LL RIBAUD
Semestre 5	Intégration des grandes fonctions physiologiques	20h	Décembre	QCM	1/2h	3	Pr R RICHARD
Semestre 5	Imagerie sémiologique	20h	Décembre	QCM et/ou QROC	1/2h	3	Dr M CHANCHOU
Semestre 5	Sémiologie biochimique hormonale	20h	Décembre	QCM	1/2h	3	Pr V SAPIN
Semestre 5	Méditation de pleine conscience : enseignement expérientiel et théorique des effets sur la santé	20h	Décembre	Soutenance orale + questionnaire	1/2h	3	Pr L GERBAUD
Semestre 5	Engagement pédagogique étudiant – Tutorat PASS (places limitées) *	20h	Janvier	Mémoire de 2 à 4 pages		3	Pr JM GARCIER / Pr D BOUVIER
Semestre 5	Engagement pédagogique étudiant – Tutorat LAS (places limitées) *	20h	Janvier	Mémoire de 2 à 4 pages		3	Pr JM GARCIER / Pr D BOUVIER
Semestre 6	Fertilité et cancer	19h	Mai	QROC	1/2h	3	Dr L CHAPUT
Semestre 6	Toefl (44 étudiants maximum, S4 + S6)	20h	Avril	Contrôle continu (expression / compréhension orale/écrite)	3h45	3	Mme LL RIBAUD
Semestre 6	Anatomie radiologique du tronc et des membres	20h	Mai	QROC	1/2h	3	Pr JM GARCIER
Semestre 6	Cytogénétique médicale appliquée	20h	Mai	QROC	1/2h	3	Pr A TCHIRKOV
Semestre 6	Microbiologie Approfondie (50 étudiants max)	20h	Mai	QROC/QCM	1/2h	3	Pr C HENQUELL
Semestre 6	Méditation de pleine conscience : enseignement expérientiel et théorique des effets sur la santé	20h	Décembre	Soutenance orale + questionnaire	1/2h	3	Pr L GERBAUD
Semestre 6	Engagement pédagogique étudiant – Tutorat PASS (places limitées) *	20h	Mai	Mémoire de 2 à 4 pages		3	Pr JM GARCIER / Pr D BOUVIER
Semestre 6	Engagement pédagogique étudiant – Tutorat LAS (places limitées) *	20h	Mai	Mémoire de 2 à 4 pages		3	Pr JM GARCIER / Pr D BOUVIER
Semestre 5 et/ou 6	UE de Master (voir UE proposées en Annexe 5) *	Voir Annexe 5	Se reporter aux MCCC de la mention de master			5	Dr C BARRIERE Pr P POIRIER
Semestre 5 ou 6	UE Libre (Annexe 6) *						

* Une seule UE autorisée par semestre

ANNEXE 5

Unités d'enseignement de Master 1 DFGSM3

Mention Master	Intitulé de l'UE	Responsable(s)	crédits ECTS	Semestre d'enseignement / vol horaire	Capacité d'accueil maximum (stud science+santé)	Année d'accueil (Lien vers la page de la Modalité Inscription)	Contact mail responsable UE
BIOLOGIE SANTE (UFR Biologie)	Gene expression regulation ^F	E. Brasnet	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	arlie.brasnet@uca.fr
	Developmental cell biology ^F	A. KOCER	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	Ayhan.KOCER@uca.fr
	Human Nutrition - Physiology and Metabolism ^F	C. Malpuech-Brugère MC Farges	3	S1, 30h	100 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	corinne.malpuech-brugere@uca.fr
	Cell Signaling ^F	L. Morel	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription + entretien	laurent.morel@uca.fr
	Intestinal microbiota, digestive system and pathology ^F	S. Blanquet	3	S1, 30h	85 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + CV + Lettre motivation + entretien	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
	Intestinal Microbiota Nutrition Immunity ^F	S. Blanquet	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Avoir suivi UE Intestinal microbiota, dig syst & patho III + Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
	Infectious agents, inflammation & carcinogenesis ^F	J. Delmas Dalmasso G.	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Julien.DELMAS@uca.fr
	Cell Interactions, differentiation & tumorigenesis ^F	J. Drevet	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	joel.drevet@uca.fr
	Cell biology & oncogenesis ^F	C. Beaudoin	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	Claude.BEAUDOIN@uca.fr
	Epigenetic regulations ^F	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	Genome stability & instability ^F	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	Musculoskeletal system: development, physiology, pathology ^F	C. Guillet C.S	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	Integration of nervous & endocrine systems ^F	M. Martinez	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	a-marie.lefrancois-martinez@uca.fr
	Neurophysiology ^F	C. Courteix	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation + entretien	Christine.COURTEIX@uca.fr
	Neurodevelopment & Neurodegeneration ^F	M. Begou	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	Physiopharmacology of pain ^F	L. Monconduit	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Lenaic.MONCONDUIT@uca.fr
	Nutrition, locomotor capacities and chronic diseases ^F	C. Guillet Walrand S.	6	S2, 60h	35 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	Qualité et sécurité microbiologique des aliments	S. Blanquet M. Rivoller	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
Grandes filières agroalimentaires	S. Blanquet A. Ab-Kaddour	3	S2, 30h	30 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr	
Fonctions Orales et Nutrition	V. Roger-Leroy M.A. Peyron	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	valerie.roger@uca.fr	
MICROBIOLOGIE (UFR Biologie)	Génétique et physiopathologie infectieuse	C. Forestier	3	S2, 27h	NON	3ème année Fiche d'inscription + entretien	christiane.forestier@uca.fr
SANTÉ PUBLIQUE (UFR Médecine)	Outils & méthodes en statistique & épidémiologie	L. Gerbaud	9	S1, 63h	10 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
	Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail	M.P. Sauvart-Rochat G. Boudet	3	S2, 34h	20 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	m-pierre.sauvart-rochat@uca.fr
	Méthodes en évaluation	L. Gerbaud S. Belgacem	6	S2, 85h	10 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
INGENIERIE DE LA SANTE (UFR Médecine)	Reproduction humaine : de la physiologie à la pathologie.	F. Brington H. Pons	3	S2, 30h	50 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + CV + lettre de motivation	Harrie.PONS-BRINGTON@uca.fr
SCIENCES DU MEDICAMENT (UFR Pharmacie)	Pharmacologie moléculaire	M. Begou	6	S1, 45h	40 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	Conception de nouveaux principes actifs, Etude de leurs voies métaboliques	V. Weber	6	S1, 45h	170 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription	valerie.weber@uca.fr
	Initiation aux méthodologies de recherche clinique	C. Duale	3	S2, 36h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	Christian.DUALE@uca.fr
	Interactions médicaments-cibles	P. Coudert	3	S2, 30h	170 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Pascal.COUDERT@uca.fr
	Neuropsychopharmacologie	S. Lofgier	3	S2, 30h	45 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	stephane.lofgier@uca.fr
TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES (EUP)	Analyse de données médicales I et Machine Learning	L. Duchêne	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Lemih.DUCHENE@uca.fr

S'UE enseignées en anglais / copie examen à rédiger en français

UE S1 -> * Inscription 1ère semaine de Septembre

UE S2 -> Inscriptions à partir du 18 Novembre 2024

ANNEXE 6
UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES *
DFGSM3

Sont proposées à votre choix, les Unités d'Enseignement libres* suivantes :

INTITULES		NOMBRE d'ECTS	MODALITES DE VALIDATION		OBSERVATIONS
			DFGSM	UNIVERSITE	
HOP'ART		3	XX		
Approfondissement en langues	Espagnol, Allemand	3	XX		
PROPOSEES PAR SUAPS et SUC**	Activités sportives Activités culturelles	3	XX		
Participation active (membres du bureau) ***	Association humanitaire	3			
	Association à but pédagogique ATOUC CONF ACTES	3		XX	
MEMBRES ELUS***	Associations étudiantes, Conseil de Gestion, ...	3			
FORMATEURS	ACTES	3		XX	3/Semestre 6 si annuel
	SERVICE SANITAIRE	3		XX	
ENGAGES	Cf Statuts définis par l'UCA (se référer au catalogue des UE transversales UCA)	3	XX		

* Il est accordé la possibilité de valider **une (et une seule) Unité d'Enseignement libre par semestre.**

** **Les UE proposées par le SUAPS et SUC et qui demandent un engagement annuel doivent être choisies au S4 (note délivrée au S4 uniquement) et ne peuvent pas être validantes au S3.**

*** Concerne uniquement les membres du bureau restreint (Président, VP, secrétaire, trésorier, VP communication, VP Evénement), à raison **d'une personne par poste**. Inscription possible pour les 2 semestres dès le S3 sur **Lettre de motivation et description poste/activité**. Soutenance individuelle (15 minutes à chaque semestre).

L'inscription à une UE libre doit être faite dès la rentrée à la fois en ligne (pour les UE du catalogue UCA), et complétée par le remplissage d'une fiche de choix à destination de la scolarité de l'UFR. Cette procédure doit être effectuée avant la date limite de dépôt communiquée en début d'année afin que les responsables pédagogiques valident les choix.

Les choix sont définitifs et ne peuvent être modifiés en cours d'année.